## Dialogue national sur la politique culturelle (DCN) ; Programme de travail de la période 2016 à 2020 avec jalons 2017/2018

## I. Thèmes avec groupe de travail DCN

Thème	Objectifs de la période 2016 à 2020	Jalons 2017/2018	Compétence/mode de travail
1. Promotion de la littérature*	Le groupe de travail « Soutien à la lit-	Sujet 1 (Coordination)	Groupe de travail DCN (gras=lead)
	térature » a été créé suite à la publi-	- Le GT transmet aux instances de	avec rapports d'état périodiques et
	cation en 2013 du rapport Panorama	l'encouragement (cantonales et	propositions au DCN :
	2011 (Promotion de la littérature en	communales) les recommanda-	Confédération :
	Suisse. Mesures des pouvoirs pu-	tions prioritaires assorties	Andreas Moos (PH)
	blics). Il a pour but d'optimiser la	d'exemples de mise en œuvre	Danielle Nanchen (OFC)
	coordination entre Villes, cantons et	des mesures de coordination na-	Cantons:
	Confédération, et propose des me-	tionales (printemps 2017).	Aline Delacrétaz (Genève)
	sures pour évaluer et pallier les la-		Franz-Xaver Risi (Schwytz)
	cunes de la promotion de la littéra-	- Les instances de l'encourage-	<u>Villes</u> :
	ture.	ment ont jusqu'au printemps	Jeannette Voirol (Bâle)
		2018 pour annoncer au GT si et	Marie Neumann (Vevey)
	Le groupe de travail	comment les mesures de coordi-	
	Sujet 1 (Coordination)	nation sont mises en œuvre.	
	accompagne et priorise les mesures		
	de coordination nationales conformé-	- Le GT a jusqu'à l'automne 2018	
	ment au rapport d'état d'automne	pour faire rapport sur les me-	
	2015 et examine les mesures à	sures mises en œuvre par la	
	mettre en oeuvre (traduction, soutien	Confédération (traduction, pro-	
	des maisons d'édition, etc.);	motion des maisons d'édition).	
	Sujet 2 (Best Practices)	Sujet 2 (Best Practices)	
	recueille les best practices et formule	Regrouper les recommandations	
	des recommandations à l'attention	de « Best Practices » et les com-	
	des services d'encouragement con-	muniquer aux instances de l'encou-	
	formément au rapport d'état d'au-	ragement (printemps 2018).	
	tomne 2015 ;	_	
		Sujet 3 (Nouvelles mesures)	
	Sujet 3 (Nouvelles mesures)	Saisir et présenter de manière adé-	
	identifie et présente les nouvelles	quate les nouvelles mesures mises	
	mesures mises en œuvre les pou-	en œuvre par les pouvoirs publics	
	voirs publics.	(automne 2017).	

<sup>\* =</sup> Thème prioritaire des instances politiques du DCN

Thème	Objectifs de la période 2016 à 2020	Jalons 2017/2018	Compétence/mode de travail
2. Participation culturelle*	Le groupe de travail « Participation	- Été 2017: accompagner et éva-	Groupe de travail DCN (gras=lead)
	culturelle » des experts du Dialogue	luer le colloque Participation cul-	avec rapports d'état périodiques et
	culturel national a été constitué	turelle.	propositions au DCN :
	en2014. Sa tâche a consisté de 2014		Confédération :
	à 2015 à discuter des mesures exis-	- Fin 2017: accompagner et enri-	David Vitali (OFC)
	tantes d'encouragement de la partici-	chir le débat autour de la poli-	Murielle Perritaz (Pro Helvetia)
	pation culturelle et à les documenter	tique culturelle grâce au sujet de	<u>Cantons</u> :
	et à développer une stratégie pour	la participation culturelle, voir s'il	Hans-Ulrich Glarner (Berne)
	les renforcer. L'association Médiation	est judicieux de sortir une publi-	Philippe Trinchan (Fribourg)
	culturelle suisse (MCS) a fait un état	cation sur le sujet (à partir du col-	<u>Villes</u> :
	des lieux des mesures et des best	loque).	Peter Haerle (Zurich)
	practices en matière de renforcement		Marianne Flubacher (Thoune)
	de la participation culturelle en	- Fin 2018: monitoring et discus-	
	Suisse. Cet état des lieux doit servir	sion des leçons à tirer de la mise	
	de base au développement d'une	en œuvre du nouvel article vi-	
	stratégie d'encouragement coor-	sant à renforcer la participation	
	donné et év. coopératif de la partici-	culturelle (art. 9a LEC).	
	pation culturelle pour la période 2016		
	à 2020.	- Fin 2018: développement d'une	
		stratégie de renforcement coor-	
		donné de la participation cultu-	
		relle en Suisse par l'intégration	
		des acteurs intéressés et con-	
		cernés (y compris réflexion sur	
		les critères d'encouragement,	
		partage des rôles et échange sur	
* Thème prioritaire des instances pe		les «Best Practices»).	

<sup>\* =</sup> Thème prioritaire des instances politiques du DCN

Thème	Objectifs de la période 2016 à 2020	Jalons 2017/2018	Compétence/mode de travail
3. Politique des musées*	Soutien de l'OFC aux musées et col-	Soutien apporté par l'OFC aux mu-	Soutien de l'OFC aux musées et col-
	<u>lections de tiers :</u>	sées et aux collections de tiers :	lections de tiers et collaborations sur
	Entrée en vigueur et mise en œuvre	Sous-projet achevé.	<u>d'autres thèmes :</u>
	du nouveau régime d'encouragement		Groupe de travail DCN (gras=lead)
	relatif aux contributions d'exploitation	Collaboration dans le domaine des	avec rapports d'état périodiques et
	allouées aux institutions de tiers.	recherches de provenance des	propositions au DCN :
		œuvres confisquées par les nazis :	Confédération :
	Collaboration dans le domaine des	discussion des résultats du premier	Benno Widmer (OFC)
	recherches de provenance de l'art	soutien au projet art spolié: prin-	Andi Spillmann (MNS)
	spolié :	temps 2018.	<u>Cantons</u> :
	Comme indiqué dans le message		Stefan Zollinger (Nidwald)
	culture 2016 à 2020, il reste du tra-	Collaboration concernant d'autres	Jacques Cordonier (Valais)
	vail à faire dans le domaine des re-	sujets:	<u>Villes</u> :
	cherches de provenance des musées	Retenir des propositions de sujets	Nicole Kurmann (Winterthour)
	et collections de tiers. L'OFC prévoit	et établir les jalons jusqu'en 2020:	Carine Bachmann (Genève)
	de soutenir financièrement dès 2016	automne 2018.	
	la publication des résultats des re-		Collaboration dans le domaine des
	cherches de provenance des musées		recherches de provenance de l'art
	et collections de tiers.		spolié :
			Actuel groupe de travail « Art spolié »
	Collaboration sur d'autres thèmes :		(avec représentants de la Confédéra-
	Propositions de thèmes et jalons à		tion, des cantons, des Villes et des
	définir pour suivre ceux de 2016.		associations de musées) comme or-
			gane consultatif pour les contribu-
			tions de l'OFC à des projets.

<sup>\* =</sup> Thème prioritaire des instances politiques du DCN (contributions aux institutions de tiers)

Thème	Objectifs de la période 2016 à 2020	Jalons 2017/2018	Compétence/mode de travail
4. Patrimoine culturel et monuments	Le groupe de travail « Patrimoine cul-	Protection fédérale pour les sites	Groupe de travail DCN (gras=lead)
historiques	turel et monuments historiques » trai-	construits:	avec rapports d'état périodiques et
	tera de thèmes interdisciplinaires qui	Fin 2017: les propositions concer-	propositions au DCN :
	touchent tous les échelons de l'Etat	nant la procédure sont sur la table.	Confédération :
	et demandent une coordination ac-		Oliver Martin (OFC)
	tive:	1 <sup>er</sup> trimestre 2018: les propositions	<u>Cantons</u> :
		de procédure sont en consultation	Barbara Gabrielli (Grisons)
	Protection fédérale de monuments	auprès des cantons.	Fritz Rigendinger (Glaris)
	<u>historiques</u> :		<u>Villes</u> :
	Clarification de questions de droit pu-	Fin 2018: la nouvelle réglementa-	Philippe Beuchat (Genève)
	blic relatives à la protection fédérale	tion est opérationnelle.	Expertes et experts :
	de monuments historiques et défini-		Présidents de la CCMH et de l'ASAC
	tion d'une procédure de mise en	Statistiques Patrimoine et archéo-	
	œuvre de la protection fédérale pour	logie:	
	les modifications architecturales pré-	Avril 2017: fin de l'examen de la	
	vues sur les objets classés. <i>Lead :</i>	méthode et des contenus de l'en-	
	OFC	quête-pilote.	
	Statistiques Patrimoine et archéolo-	Fin 2017: les documents de l'OFS	
	gie:	sont établis et passent dans la pro-	
	Etablissement de statistiques sur le	duction statistique ordinaire.	
	patrimoine/l'archéologie suisses par		
	l'OFS. Lead : cantons	Début 2018: première enquête or-	
		dinaire.	
	Densification et développement du		
	tissu bâti :	Automne 2018: Publication des ré-	
	Positionnement politique du thème	sultats (OFS-OFC pour année du	
	de la densification et du développe-	patrimoine culturel européen,	
	ment intérieur du tissu bâti en dia-	ECHY 2018).	
	logue avec les monuments histo-		
	riques et l'archéologie. Lead : [ou-		
L.	vert].		

Thème	Objectifs de la période 2016 à 2020	Jalons 2017/2018	Compétence/mode de travail
5. Collaboration dans le domaine des	Renforcement de la coordination des	Portail de mémoire (à partir de	Groupe de travail DCN (gras=lead)
bibliothèques	bibliothèques dans les domaines sui-	<u>2018)</u> :	avec rapports d'état périodiques et
	vants:	A définir en 2017.	propositions au DCN :
			Confédération :
	Portail de mémoire :	Promotion de la lecture :	Stéphanie Cattaneo (OFC)
	Amélioration de l'accès en ligne de la	Définition des champs d'action et	N. N. (SEFRI)
	population aux bibliothèques, mu-	premières mesures de mise en	<u>Cantons</u> :
	sées et archives des partenaires.	œuvre (p.ex. colloque).	Katrin Meier (Saint-Gall)
			Thomas Pauli (Argovie)
	Promotion de la lecture :		<u>Villes</u> :
	La Confédération, les cantons, les		Marie-Aude Python (Genève)
	Villes et les communes coordonnent		Caroline Morand (Coire)
	mieux les projets actuels des biblio-		Communes :
	thèques dans le domaine de la pro-		Christine Gertsch-Minder (Derendin-
	motion de la lecture et intensifient à		gen)
	l'avenir les activités des biblio-		Experts possibles:
	thèques en la matière.		- Représentant de la Conférence
			des bibliothèques cantonales
			- Représentant de la Conférence
			des bibliothèques universitaires
			suisses
			- Représentant de la Conférence
			des directrices et directeurs d'Ar-
I			chives suisses (CDA)

Thème	Objectifs de la période 2017 à 2018	Jalons 2017/2018	Compétence/mode de travail
6. Promotion de la danse (dès 2017. Limité provisoirement à 2018)	Le groupe de travail « Promotion de la danse » s'appuie sur ce qui a été fait dans le cadre du Projet Danse (2002-2006) et dans les années suivantes pour améliorer la coordination en la matière et poursuit les travaux sur cette base.  Le groupe de travail  - établit d'ici à fin 2017 un Panorama Danse (état des lieux de la promotion publique et des structures dans le domaine de la danse contemporaine);  - examine après évaluation du Panorama Danse les mesures qui pourraient être prises pour consolider et optimiser la coordination de la promotion de la danse à l'échelle nationale et identifie des priorités à tous les niveaux.  - procède à une évaluation matérielle du modèle de promotion coordonnée de la danse qui servira d'exemple pratique pour les initiatives de promotion coordonnée aux trois échelons.	<ul> <li>2017</li> <li>Constitution du groupe de travail</li> <li>Etablissement d'un bilan des travaux de la conférence permanente danse depuis sa création en 2007 (pour DCN d'automne 2017)</li> <li>Début des travaux sur un « Panorama Danse » (avec rapport sur l'état des travaux et planification pour DCN d'automne 2017)</li> <li>2018</li> <li>Continuation des travaux sur le « Panorama Danse », sur la base de la planification d'automne 2017.</li> </ul>	Le groupe de travail DCN (gras=lead) publie des rapports d'état périodiques et formule des propositions au DCN : <u>Confédération</u> : Felizitas Ammann (PH) Claudia Rosiny (OFC) <u>Cantons</u> : NN (Romandie)  Martha Monstein (ct. Thurgovie) <u>Villes</u> : NN (représentation 1) NN (représentation 2)

Thème	Objectifs de la période 2017 à 2020	Jalons 2017/2018	Compétence/mode de travail
7. Sécurité sociale des acteurs culturels (nouveau dès 2017)	Quand ils allouent des aides financières à un acteur culturel (p.ex. des prix ou des contributions à des œuvres), l'Office fédéral de la culture et Pro Helvetia versent, depuis le 1er janvier 2013, 12% à la caisse de pension ou au pilier 3a de cette personne. Ces 12% sont financés chacun pour moitié par l'acteur culturel et par l'Office fédéral de la culture ou Pro Helvetia.  En automne 2016, la Conférence des villes en matière culturelle CVC et la Conférence des délégués cantonaux aux affaires culturelles CDAC ont publié des recommandations et un papier de discussion qui se guide sur la solution fédérale, même s'il s'en écarte sur plusieurs points.  Le groupe de travail Sécurité sociale des acteurs culturels va, d'ici la fin de 2020:  - mettre sur pied un monitoring de la mise en œuvre de la réglementation fédérale et des recommandations de la CVC/CDAC;  - faire auprès de tous les partenaires un relevé des contributions financières effectivement versées sur la base des mesures de sécurité sociale;  - entretenir des échanges d'expériences et élaborer des exemples de best practice.	2017: Constitution du groupe de travail.  2018: Exposé des variantes de mise en œuvre de la Confédération, des cantons et des villes.	Groupe de travail du DCN (en gras=lead) publie régulièrement des rapports d'état et formule des propositions au DCN.  Confédération: Daniel Zimmermann (OFC) Andreas Moos (Pro Helvetia) Cantons: Stefan Sägesser (cant. Lucerne) Esther Roth (cant. Bâle-Campagne) Villes: Veronica Schaller (Berne) NN (représentation supplémentaire) Communes: Rudolf Grüninger (Comité ACS)

## II. Thèmes sans groupe de travail DCN<sup>1</sup>

Thème	Objectifs de la période 2016 à 2020	Jalons 2017/2018	Compétence/mode de travail
1. Présence culturelle à l'étranger	<ul> <li>Information réciproque sur les projets relatifs à la présence culturelle à l'étranger;</li> <li>Information de la Confédération sur les négociations relatives à MEDIA et Culture 2014;</li> <li>Etablissement d'un panorama des activités à l'étranger de tous les partenaires.</li> </ul>	Panorama des activités à l'étranger:  - Été 2017: les conditions générales sont définies.  - Fin 2017: l'enquête a eu lieu.  - Mi-2018: les résultats de l'enquête sont sur la table, les grandes lignes du panorama sont tracées.	Sans groupe de travail DCN fixe (Lead : OFC). Information et propositions au DCN au besoin.
2. Bases	Information réciproque sur : - le crowdfunding ; - la collaboration entre pouvoirs publics et mécènes privés ; - les effets du franc fort.  Elaboration de bases sur : - les statistiques de la culture ; - les permis de travail des artistes de pays tiers.	<ul> <li>Statistiques de la culture:</li> <li>Été 2017: remaniement du plan comptable MCH2 qui servira de base aux statistiques de financement de la culture: monitoring et communication concernant les comptes de la culture par le Conseil suisse de présentation des comptes publics.</li> <li>Fin 2017: amélioration de la fourniture des données des villes, des cantons et de la Confédération sur leurs dépenses culturelles: communication, sensibilisation, projets pilote et monitoring.</li> </ul>	Le groupe de travail OFS sur les statistiques de la culture demeure.  Information et propositions au DCN au besoin.

Les thèmes du chapitre I du programme de travail sont traités au fur et à mesure par les groupes de travail constitués à cet effet. Les rapports et les éventuelles propositions sont présentés à chaque séance du Dialogue culturel national. Vu la régularité avec laquelle ils sont traités au Dialogue culturel national, les thèmes du chapitre I sont au centre du programme de travail. Toutefois, les thèmes du chapitre II peuvent aussi, du moins temporairement, avoir une grande importance politique. Mais à la différence des thèmes du chapitre I, le Dialogue culturel national n'en traite que sur demande d'un des partenaires et non régulièrement.

- Fin 2018: accompagnement de la préparation de la partie culture de l'enquête thématique de l'OFS « Religion, langue culture 2019 ».
Permis de travail des artistes de pays tiers :
Enquête sur la pratique actuelle, exposé des difficultés et revue des possibilités d'optimisation.

Thème	Objectifs de la période 2016 à 2020	Jalons 2017/2018	Compétence/mode de travail
3. Patrimoine culturel immatériel / tra-	La Convention de l'UNESCO pour la	Candidature UNESCO:	Groupe de pilotage actuel externe au
ditions vivantes	sauvegarde du patrimoine culturel	31 mars 2017: dépôt d'une troi-	DCN (avec représentants de la Con-
	immatériel prévoit la création d'un in-	sième candidature suisse au pa-tri-	fédération, des cantons et des
	ventaire national du patrimoine cultu-	moine culturel immatériel de	Villes).
	rel immatériel et son remaniement	l'UNESCO.	Information et propositions au DCN
	périodique. Tous les six ans, les		au besoin.
	Etats parties remettent un rapport sur	Remaniement de la liste des tradi-	
	la mise en œuvre de la Convention	tions vivantes:	
	(rapport).	- Janvier 2017: proposition de la	
		coordination de la HELU à l'inten-	
	La Confédération et les cantons ont	tion du groupe de pilotage con-	
	publié un premier inventaire en 2012	cernant la sélection de nouvelles	
	(Liste des traditions vivantes en	entrées et les modifications.	
	Suisse) après environ deux ans de	- Février et mars 2017: séances du	
	travaux. Le premier rapport a été re-	groupe de pilotage: choix des	
	mis en 2014. L'Office fédéral de la cul-	nouvelles entrées et définition	
	ture a commencé la planification du	des modifications qui seront pré-	
	premier remaniement de la liste. Sa	sentées aux cantons sous forme	
	publication est prévue pour	de recommandations.	
	2017/2018.	- 31 juillet 2017: délai pour le dé-	
		pôt des dossiers nouveaux et des	
	A l'automne 2014, le Conseil fédéral a	dossiers remaniés et des por-	
	adopté une liste de huit traditions (ti-	traits des cantons.	
	rées de la liste des traditions vivantes)	- 31 octobre: feedback sur les dos-	
	qui seront proposées pour inscription	siers rédigés par la coordination	
	sur les listes de l'UNESCO. Les can-	de la HELU.	
	didatures seront préparées et propo-	- Mars 2018: publication de la	
	sées de manière échelonnée au cours	LISTE actualisée.	
	des prochaines années. Les candida-		
	tures sont préparées en accord avec les cantons/communes concernés.		
	les cantons/communes concernes.		

Thème	Objectifs de la période 2016 à 2020	Jalons 2017/2018	Compétence/mode de travail
4. Gens du voyage	En réponse à diverses interpellations	1er semestre 2017 : consultation	Groupe de travail actuel externe au
	et motions parlementaires (Ip. Ester-	avec les conférences intercanto-	DCN (avec représentants des offices
	mann [14.32.48] et lp. Leuenberger-	nales concernées : Conférence	fédéraux concernés, des cantons,
	Genève [14.3313]), Mo. Trede	suisse des directeurs cantonaux	des Villes et des communes et des
	[14.3343] et Mo. Semadeni	des travaux publics, de l'aménage-	organisations concernées).
	[14.3370]), le Conseil fédéral s'est	ment du territoire et de l'environne-	Information et propositions au DCN
	déclaré prêt à élaborer des mesures	ment (DTAP), Conférence suisse	au besoin.
	concrètes permettant aux gens du	des directeurs cantonaux de l'ins-	
	voyage de mener la vie qui corres-	truction publique (CDIP), Confé-	
	pond à leur culture. A cette fin, il a	rence des directrices et directeurs	
	constitué en automne 2014 un	des départements cantonaux de	
	groupe de travail placé sous la direc-	justice et police (CCDJP), Confé-	
	tion du DFI.	rence des directrices et directeurs	
		cantonaux des affaires sociales	
	Ce groupe de travail a pour mission	(CDAS)	
	de développer, en collaboration avec		
	toutes les parties intéressées, un	2e semestre 2017: finalisation du	
	plan d'action qui permettra d'amélio-	plan d'action.	
	rer de façon significative les condi-		
	tions dans les domaines de l'habitat	2018 : suivi de la mise en œuvre.	
	(aires de séjour et de transit), de la		
	formation, de la sécurité sociale, de		
	la culture et de la sensibilisation des		
	populations sédentaires. Le groupe		
	de travail remettra au DFI d'ici mi-		
	2016 un plan d'action et une proposi-		
	tion pour l'examen effectif de la mise		
	en œuvre du plan d'action d'ici fin		
	2017.		

Thème	Objectifs de la période 2016 à 2020	Jalons 2017/2018	Compétence/mode de travail
5. Design / médias interactifs	Coordination des instruments actuels:  Mise en place d'un encouragement coordonné du design et des médias numériques interactifs depuis l'entrée dans la vie professionnelle jusqu'à l'établissement sur le marché (« culture et économie »).  Mesures de Pro Helvetia en matière d'économie de la culture:  Les mesures de Pro Helvetia prévues dans le Message culture 2016 à 2020 en matière d'économie de la culture sont évaluées et des recommandations de best practices élaborées à l'attention des partenaires étatiques.	2017: les priorités sont rendues publiques. Les partenaires stratégiques s'engagent formellement. Le contact avec l'industrie et les écoles est intensifié. Les instruments de mise au concours et de promotion sont mis au point. Les premiers projets bénéficiant d'un soutien sont prêts à entrer sur le marché en Suisse et à l'étranger.  2018: évaluation, premières adaptations, extensions.	Sans groupe de travail DCN fixe (Lead Pro Helvetia). Information et propositions au DCN au besoin.